

DOS aux MUTS

mars 2012
#0

Infos et analyses sur l'offensive capitaliste
des projets de Plaine commune

Combien de logements vides en France ? Combien de personnes mal logées ou sans logement en France ? Comment sommes-nous « traité.e.s » lors des plans de « rénovation urbaine », de « requalification des quartiers » ? Que sommes-nous face aux machines de la politique de la ville ?

Les crapules, bonimenteurs, politiciens, entrepreneurs du BTP, agents immobiliers, marchands de sommeil – parfois les mêmes, toujours amis – ne s'en préoccupent pas.

Leur réponse est :

- spéculative : en engendrant plus de profit par la destruction de bâtiments en bon état, par la « rénovation » des centres-villes avec hausse des loyers, et par la mise en concurrence des villes entre elles à l'échelle nationale, et internationale ;

- électoraliste : en encourageant l'embourgeoisement, en proposant « plus » de logements sociaux tout en cachant qu'ils seront inaccessibles aux plus pauvres ;

- policière et sécuritaire : en multipliant les expulsions, en développant la vidéosurveillance et le flicage de l'espace public.

Pour rompre avec leurs logiques, nous nous sommes constitué.e.s en un collectif d'habitant.e.s de banlieue parisienne, libre de toute appartenance à des partis ou syndicats, pour informer et agir contre les rénovations urbaines qui se font dans l'opacité la plus totale, souvent à l'encontre de nos intérêts, de nos vies, mais systématiquement dans l'intérêt du système capitaliste.

Nous leur répondons que c'est aux habitant.e.s de décider ! Réapproprions-nous la ville !

COLLECTIF PLAIE COMMUNE



Saint-Denis Centre sous les bulldozers

À l'image d'une banlieue sans cesse détruite puis reconstruite, le centre-ville de Saint-Denis n'est pas épargné par le ballet des grues et des camions de chantier.

Le Programme National de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) est à l'œuvre. Six lettres pour une opération commune à une quarantaine de villes en France, qui cachent la même volonté : détruire les centres-villes populaires et les réaménager pour attirer une nouvelle population plus riche, familiale (mais pas trop), blanche et propre sur elle...

Signé en 2010 pour une période de six ans, le PNRQAD lie la municipalité à l'État en échange d'une subvention de 52 millions d'euros, un budget énorme dont 10 millions viennent de financements privés... Quelle en sera la contrepartie ?

Sous prétexte de lutter contre l'habitat insalubre et rénover les logements, le plan prévoit 150 démolitions et 1 200 réhabilitations de logements sur les 10 000 du centre-ville. Soit autant de déplacements, expulsions ou expropriations d'habitant.e.s. Si on peut se réjouir, dans un premier temps, de l'attention enfin portée aux immeubles insalubres – 45 % des logements dans les quartiers Brise Echaillas, République-Gare et Porte de Paris-Résistance, cibles prioritaires du PNRQAD – le programme n'a pas tardé à montrer son vrai visage : les expulsions se sont multipliées cet hiver (4 immeubles en novembre et décembre 2011), laissant une cinquantaine de personnes à la rue sans qu'aucune solution viable ne leur soit proposée, malgré trois mois de lutte et un campement sur le parvis de la mairie.

Habitué.e.s à parler la langue de bois, les élu.e.s locaux affirment que « les plans de rénovation n'excluront personne, tout le monde sera relogé sur place » et qu'il faut

« permettre à la population actuelle de demeurer sur le quartier ». Pourtant, le nombre de relogements hors du centre-ville est estimé à 120 par le PNRQAD. De plus, 20 % des familles délogées par de précédents plans de rénovation sur Saint-Denis ont des difficultés à retrouver un logement et sont restées dans la galère pendant plus de 2 ans. Enfin, les critères de relogement sont sélectifs et excluent une partie des habitant.e.s. Quelles solutions pour les personnes qui squattent, les personnes sans papiers ou simplement celles qui ne veulent pas partir ? Rappelons que le nombre de logements vides avoisine toujours les 2 000 sur la ville.

Le nombre de logements sociaux, contrairement aux effets d'annonce de la mairie, tend à diminuer. Il représentait 46 % des logements en 1999, 43 % en 2006¹ et les prévisions du PNRQAD pour le centre-ville sont encore inférieures : sur les 2 quartiers Brise Echaldas et Porte de Paris, une lecture minutieuse de la convention nous apprend que seuls 30 % des futurs logements construits seront dédiés au logement social. Loin des besoins réels, l'arnaque ne s'arrête pas là : la répartition de ces 30 % entre catégories de logements sociaux PLAI, PLUS et PLS² ne prévoit qu'un tiers de logement PLAI (les plus sociaux, 1 100 € de revenus maximum par personne et par mois). C'est donc uniquement 10 % des nouveaux logements qui seront accessibles aux plus précaires.

Les réalités du PNRQAD sont loin du rêve que les bailleurs s'évertuent à nous vendre. Les décideurs doivent pourtant garder une bonne image et éviter la colère des habitant.e.s : des réunions « participatives et de concertation » (les démarches quartiers) ont été mises en place autour des plans de rénovation. Les habitant.e.s sont invité.e.s à donner leur avis, et les élu.e.s donnent l'impression de les écouter et de prendre en compte leurs problèmes. La société privée de communication « SDI » qui anime ces moments à la manière d'un jeu télévisé évite délibérément une analyse de fond des problèmes, verrouille la parole et joue la corde sensible et immédiate des réactions de voisinages. Cette mascarade démocratique est fondamentalement utile aux dominant.e.s pour imposer leurs projets en leur apportant une caution populaire. En réalité, les décisions sont déjà prises. Lors de la restitution de ces « démarches quartiers » en janvier 2012, on apprenait que seuls 250 questionnaires avaient été restitués... sur près de 110 000 habitant.e.s !

Toutes ces transformations orchestrées par la mairie ont pour objectif une « mixité sociale » qui n'est rien d'autre qu'une chasse aux pauvres. Que reste-t-il aujourd'hui de la ville populaire, qui fut un temps la plus grande ville industrielle de France ? Les places qui tendent à se transformer pour un aménagement aseptisé et sécuritaire³ ? Son habi-

1. Source : INSEE 2006

2. Pour les termes technocrates barbares, se reporter au glossaire final

3. Ces nouveaux aménagements sont dits de « prévention situationnelle », c'est-à-dire pensés par nos chers urbanistes pour rendre plus efficaces la surveillance et le contrôle, en libérant l'espace de tout recoin possible. L'aménagement du nouveau parvis de la gare RER de Saint-Denis en est un exemple parfait.

tat industriel, volontairement laissé à l'abandon pendant des décennies ? Les biffins, de plus en plus harcelés ? Les immigré.e.s, chassé.e.s constamment ?

La lutte contre le trafic de drogue est utilisée comme prétexte pour mettre en place des politiques sécuritaires. Dans le centre-ville, on commence à voir les effets de cette karchérisation : la mairie multiplie par deux les forces de police municipale et négocie l'augmentation d'effectifs de la police nationale. Dans le cadre du PNRQAD, les secteurs Porte de Paris et Brise Echaldas sont les premiers touchés. « Saint-Denis avance » pouvons-nous lire sur les affichages municipaux... mais vers où ?!



CASP ou Casse-pillage

Tous les clignotants concernant le logement indiquent une gravité de situations qui ne cessent de se dégrader. Des situations qui concernent des millions de personnes et qui augmentent de jour en jour. Alors que plus de 8 000 demandes de logement social sont recensées par Plaine Commune Habitat (PCH), sans compter celles et ceux qui n'ont pas le droit de faire la demande, selon ses propres chiffres, la même PCH, principal bailleur sur la ville, ne cesse de multiplier les offres à l'accession à la propriété au lieu de se consacrer au logement réellement social – sa vocation naturelle – et accessible au plus grand nombre. Une « Coopérative pour l'Accession Sociale à la Propriété »

CASP, a même été créée, présidée par Stéphane Peu, qui se trouve être aussi président de Plaine Commune Habitat, vice président de Plaine Commune, adjoint au maire de Saint-Denis et qui ne recule pas devant le ridicule d'associer « coopérative » et « propriété ». Dernier exemple en lice, l'ensemble immobilier baptisé « Villa Thierry » que le *Journal de Saint-Denis* n'a pas manqué de célébrer. Ce projet parmi tant d'autres que PCH a engagé est situé à proximité de la cité du Franc-Moisin, derrière la nouvelle médiathèque. Prioritaires sur ce projet, les habitant.e.s « les plus solvables » de la cité se voient proposer l'accession à la propriété dans un ensemble composé de maisons individuelles, d'appartements avec double jardin, juste en face de l'appartement que j'occupe actuellement comme locataire de PCH. Ces investissements colossaux sont aussi nuisibles à l'individu qu'à la collectivité toute entière, économiquement inéquitable entre les membres de la société qui participent à la vie de leur ville et socialement désastreux, car ils ghettoïsent les un.e.s (qui ont les moyens) comme les autres (qui n'ont en pas). Les politiques de la ville apparaissent de plus en plus comme des politiques de classes. Tout cela se fait avec l'argent public, notre argent, nos impôts locaux, qui ont bondi de 12 % en 2 ans. Ne les laissons pas faire ! Empêchons-les de nous nuire.

Le quartier de la Plaine... Combien de temps habiterez-vous encore là ?!

Il suffit d'ouvrir les yeux pour s'apercevoir qu'il ne reste plus beaucoup de logements anciens sur la Plaine. Historiquement, la Plaine était un des bassins industriels les plus importants de France.

Les années 1990 marquent un tournant avec l'émergence d'une politique planifiée à long terme de restructuration urbaine en profondeur. La construction du Stade de France a sifflé le coup d'envoi d'une modification radicale de la Plaine Saint-Denis et de son ambiance : expropriations, expulsions, démolitions, constructions de logements neufs, de squares, de « jolies rues propres », d'arrêts supplémentaires sur les lignes B et D, renouvellement/embourgeoisement (pour ne pas dire blanchiment) progressif de la population, etc.

La Plaine, nouveau quartier de La Défense

Ce territoire, aux portes de Paris, représente un juteux marché immobilier pour les promoteurs et les grands groupes industriels et tertiaires. Ces derniers rachètent des terrains à un prix défiant toute concurrence pour y implanter leur siège : Generali, Arcelor-Mittal, Orange,

Bouygues immobilier, Randstad, la SNCF, le siège du Grand Paris, SFR... Ces implantations attirent les cols blancs et vident les dernières poches de vie ouvrière ayant construit et fait vivre le quartier. Les opérations de communication de Plaine Commune vantent les opportunités d'emploi pour la population de Saint-Denis, mais la réalité est toute autre : au siège d'Orange, « "il n'y a que cinq dionysiens sur mille huit cents employés" » témoigne une salariée. La grande majorité des salariés – des commerciaux et ingénieurs surdiplômés



– gagnent entre 3 500 et 8 000 euros nets par mois »⁴. Les projets pharaoniques (130 000 m² pour le futur siège de SFR prévoyant d'accueillir près de 8 000 salarié.e.s) s'accompagnent d'une transformation de l'espace, qui devient toujours plus sécuritaire, et des commerces : brasseries branchées, caves à vins, et boutiques chics remplacent les épicerie et bars de quartier.

En ce qui concerne le logement, les dernières maisons anciennes (toujours habitées) vont être rasées pour laisser la place à de nouveaux quartiers où fleuriront des constructions en phase avec le business écolo, aux loyers forcément plus élevés. Ces quartiers sont destinés à accueillir des classes moyennes supérieures, avec un bon pouvoir

Sans commentaire !

La présentation du Grand Paris par Valérie Pécresse, ministre du Budget « **Le Grand Paris**, c'est dépasser cette barrière artificielle du périphérique, c'est une chance pour tous les parisiens et ça commence maintenant !

Je vais vous le prouver : **le Grand Paris**, c'est la révolution des transports, c'est construire des boucles de transport automatiques et des bus banlieue à banlieue qui feront le tour de Paris. C'est en finir avec cette logique en étoile qui fait que Paris est traversée par des flots de voitures tous les jours, des flots de banlieusards dans VOS gares qui n'en peuvent plus, qui n'ont absolument pas envie de passer par Paris, qui rêvent de passer ailleurs, et qui viennent VOUS POLLUER, qui viennent FAIRE DU BRUIT CHEZ VOUS, qui viennent ENCOMBRER VOS RUES et que VOUS N'AVEZ PAS TRÈS ENVIE DE VOIR ».

d'achat, et éventuellement sensibles à l'argument de vente de « développement durable ». Les classes populaires sont refoulées plus loin, pour attirer des cadres qui vont travailler dans ces nouveaux bureaux.

De Saint-Denis à Ivry, Paris sort de ses murs

Ce qui se passe à Saint-Denis est à l'œuvre dans toutes les villes de la petite couronne : expulsion de la barre Balzac à la Courneuve, du squat des Sorins à Montreuil, projet de destruction du quartier d'Ivry port, les exemples ne manquent pas... Derrière le PNRQAD de Saint-Denis ou celui de Montreuil-Bagnolet, derrière les projets de Plaine Commune, derrière les ZAC qui fleurissent ici et là, der-

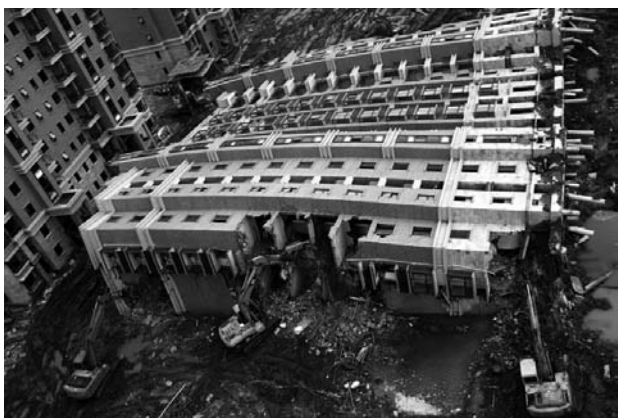
4. Benoît Bréville et Anaëlle Verzaux, « La Seine-Saint-Denis entre deux mondes », *Le Monde diplomatique*, mars 2012

rière les projets ANRU qui diminuent le nombre de logements HLM et entraînent une augmentation des loyers, c'est le Grand Paris qui se dessine, avec les conséquences que l'on sait.

Un des acteurs majeurs du processus de transformation urbaine en cours à Saint-Denis est Plaine Commune qui regroupe huit villes : Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, La Courneuve, l'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Stains, Villetaneuse et bientôt Saint-Ouen. Il s'agit d'une intercommunalité visant soi-disant à une coopération entre les villes, qui lui ont donc délégué une partie de leurs compétences. Du point de vue de l'aménagement, c'est elle qui pilote les projets sur l'ensemble de ces villes (ZAC, achats de terrains, transports, implantations d'entreprises...). Ceci nous pousse à réfléchir à une échelle plus vaste que la ville de Saint-Denis, car les politiques de rénovations urbaines sont pensées à une toute autre échelle avec la collaboration de plusieurs municipalités, main dans la main avec l'État et les grosses entreprises privées.

Face à ces politiques de riches pour les riches, des collectifs d'habitants sont en train de se monter en région parisienne, à Ivry, Bagnolet, Montreuil, Pantin, Paris 18^e, 20^e et à Saint-Denis.

Dans un premier temps nous souhaitons informer, car les autorités ne délivrent pas toutes les informations et disent les choses à demi-mots. Il n'est donc pas toujours facile de voir quelles vont être les conséquences de ces projets d'aménagement sur nos vies, qui va être touché et comment. Mais il ne faut surtout pas attendre de se retrouver expulsé et d'avoir son logement détruit pour commencer à lutter !



Ces destructions, ces expulsions, ces déplacements ne sont pas des fatalités. Nous avons des moyens d'action que nous pouvons utiliser : grève des loyers, repas de quartier pour discuter de ces projets, permanence pour donner des conseils juridiques et pratiques, résistance physique aux expulsions, occupations de logements vides, etc. Nous pouvons construire un rapport de force pour faire pression sur les conseils municipaux, les réunions de concertation, sur les promoteurs et propriétaires privés, les bailleurs sociaux, l'État, Plaine Commune, etc. Nous vous invitons à venir nous rejoindre pour vous informer, nous organiser et lutter. Ne les laissons pas décider à notre place !

Glossaire

Les logements sociaux : financés par des fonds publics, ont un loyer plafonné. Les organismes HLM, les Sociétés d'Économie Mixte (SEM) et les associations agréées par l'État peuvent construire et/ou gérer ces logements attribués à des personnes dont les ressources n'excèdent pas certaines limites. On distingue plusieurs catégories de logements sociaux suivant les prêts et subventions accordés aux organismes pour leur production :

PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration. Accession la plus sociale au logement avec un plafond de ressource maximum autorisé de 1 100 euros nets mensuel pour une personne seule.

PLUS : Prêt Locatif à Usage Social. Plafond de ressources maximum fixé à 1900 euros nets par mois pour y prétendre.

PLS : Prêt Locatif Social. Ce type de logements, ainsi que le logement dit « intermédiaire » n'ont de social que le nom puisque les plafonds de ressource pour y prétendre peuvent atteindre 2 800 à 3 700 euros pour une personne seule.

PLH : Plan Local de l'Habitat conçu par les municipalités ou les communautés d'agglomération pour organiser et répartir les différents types d'habitats sur les communes.

Recyclage foncier : Réhabilitation des vieux quartiers par une gestion écolo-bourgeoise du parc immobilier qui impose de nouveaux critères pour accéder aux nouveaux logements.

ANRU : Agence Nationale de Rénovation Urbaine, responsable de la mise en œuvre du programme du même nom (PNRU) qui concerne 490 quartiers en France. L'ANRU approuve et finance des grands travaux de rénovation urbaine dans des quartiers identifiés comme prioritaires.

ANAH : Établissement public d'État qui a pour vocation d'attribuer des aides financières aux propriétaires (occupants ou bailleurs) de logements dégradés qui engagent des travaux.

Rénovation urbaine : Transformation physique agressive des quartiers dits prioritaires (490 dans toute la France) par démolition-reconstruction ou réhabilitation des appartements ainsi que des places et aménagements publics.

Mixité sociale : Termes de la novlangue humaniste désignant la dispersion forcée des populations les plus précaires dans la volonté de dissoudre et invisibiliser la pauvreté... à défaut de la résoudre. Synonyme tout aussi grotesque : « diversification de l'offre d'habitat » signifiant la baisse substantielle du logement social.

Pour nous contacter :
plaiecommune@riseup.net